RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04389
Numéro SIREN : 844 906 818
Nom ou dénomination : SPORT ON TIME INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2020 sous le numéro de dépôt 18396

34740 VENDARGUES

CERTIFICADO VERDADERO
EL PRESIDENTE: JESÚS JAVIER GRANDA GÓMEZ

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 13 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 476	3 754	7 722		7 722	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	11 476	3 754	7 722		7 722	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	81 578		81 578		81 578	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	157 953		157 953		157 953	
	Autres créances	8 191		8 191		8 191	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	103 398		103 398		103 398	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	20 209		20 209		20 209	
	Total III	371 329		371 329		371 329	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	382 805	3 754	379 051		379 051	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 13	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 793-		18 793-	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	8 793-		8 793-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	9 524		9 524	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 758		1 758	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 231		281 231	
	Dettes fiscales et sociales	85 006		85 006	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 325		10 325	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	387 844		387 844	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	379 051		379 051	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 387 844

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 13			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	515 719		515 719		515 719	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	35 300		35 300		35 300	
Chiffre d'affaires NET	551 019		551 019		551 019	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 600		30 600	
Autres produits			47		47	
Total des Produits d'exploitation (I)			581 666		581 666	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			501 420		501 420	
Variation de stock (marchandises)			81 578-		81 578-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			473		473	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			191 438		191 438	
Impôts, taxes et versements assimilés			962		962	
Salaires et traitements			12 463		12 463	
Charges sociales			1 862		1 862	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 754		3 754	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			20		20	
Total des Charges d'exploitation (II)			630 815		630 815	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 148-		49 148-	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 13	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	644		644	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	644		644	
2. Résultat financier (V-VI)	644-		644-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 793-		49 793-	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 000		31 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	31 000		31 000	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	31 000		31 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	612 666		612 666	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	631 459		631 459	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	18 793-		18 793-	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SPORT ON TIME INTERNATIONAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 13

Adresse de l'entreprise 145 Rue de la Marbrerie 34740 VENDARGUES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 4 4 9 0 6 8 1 8 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N clos le, 31 12 2019			N-1 00000
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 476	AU	3 754	7 722
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	11 476	BK	3 754	7 722
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	81 578	BU		81 578
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	157 953	BY		157 953
	Autres créances (3)	BZ	8 191	CA		8 191
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	103 398	CG		103 398
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	20 209	CI		20 209
	TOTAL (III)	CJ	371 329	CK		371 329
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	382 805	IA	3 754	379 051

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SPORT ON TIME INTERNATIONAL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....10....000.....)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 793-	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 793-	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 524	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 758	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	281 231	
	Dettes fiscales et sociales	DY	85 006	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 325	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	387 844	
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	379 051	
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	387 844	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SPORT ON TIME INTERNATIONAL

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	515 719	FB		FC	515 719	
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue – services*	FG	35 300	FH		FI	35 300	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	551 019	FK		FL	551 019	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	30 600	
	Autres produits (1) (11)					FQ	47	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	581 666	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	501 420	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	81 578-	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	473	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	191 438	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	962	
	Salaires et traitements*					FY	12 463	
	Charges sociales (10)					FZ	1 862	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	3 754	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	20	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	630 815	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	49 148-	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	644	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	644	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	644-	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	49 793-	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SPORT ON TIME INTERNATIONAL

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	31 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	31 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	31 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	612 666	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	631 459	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	18 793-	
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	30 600	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
ABANDON COMTPE COURANT D ASSOCIES		31 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	13
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Charges et produits constatés d'avance	14
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 28/12/2018 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé au développement de son activité par le biais de la plateforme AMAZONE.
Afin de limiter la perte comptable 2019, l'associé unique a procédé à une opération d'abandon de compte courant à caractère financier à hauteur de 31 000 euros.
Ce compte courant a été rémunéré, le montant des intérêts est de 644 euros au 31/12/2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
Il est précisé qu'il s'agit du premier exercice comptable.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 28/12/2018 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			7 976
Matériel de transport			3 500
TOTAL			11 476
TOTAL GENERAL			11 476

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			7 976	7 976
Matériel de transport			3 500	3 500
TOTAL			11 476	11 476
TOTAL GENERAL			11 476	11 476

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		2 119		2 119
Matériel de transport		1 635		1 635
TOTAL		3 754		3 754
TOTAL GENERAL		3 754		3 754

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 119				
Matériel de transport	1 635				
TOTAL	3 754				
TOTAL GENERAL	3 754				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 28/12/2018 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	157 953	157 953	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 751	6 751	
Divers état et autres collectivités publiques	1 441	1 441	
Charges constatées d'avance	20 209	20 209	
TOTAL	186 353	186 353	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	281 231	281 231		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 732	1 732		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 007	83 007		
Autres impôts taxes et assimilés	267	267		
Groupe et associés	9 524	9 524		
Autres dettes	10 325	10 325		
TOTAL	386 085	386 085		

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 209
Total	20 209

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ABANDON COMPTE COURANT D ASSOCIES	31 000	
Total	31 000	

SPORT ON TIME INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 145 Rue de la marbrerie BAT 11
34 740 VENDARGUES

844 906 818 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30/09/2020

L'an deux mille vingt, et le 30 septembre, au siège social,

La société LE JIM SORTS TECHNOLOGY, société espagnole, dont le siège social est P.I Palais de Rei S/N 27200 PALAIS DE REI- Espagne immatriclé sous le numéro ESB15932308 au registre Mercantil de Santiago Tome 2.828 Numero SC -32.955 représenté par Monsieur Jesus GRANA, propriétaire de la totalité des 1000 actions composant le capital social de la société SPORT ON TIME INTERNATIONAL, associée unique de ladite société, et représentée par Monsieur Jesus GRANA.

I - APRES AVOIR EXPOSE :

1° Qu'en sa qualité de Président de la société, la société LE JIM SORTS TECHNOLOGY représentée par Monsieur Jesus GRANA a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

2° Que l'associé unique a pris connaissance des documents suivants : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre, et des rapports du Président et du commissaire aux comptes.

I - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Sont également approuvées les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME DECISION- AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 18 793 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat perte de l'exercice : 18 793 euros.

Affectation

- Dotation au report à nouveau débiteur, soit 18 793 euros

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social

L'associé unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019, les capitaux propres qui s'élèvent à – 8 793 euros pour un capital de 10 000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'associé unique prend acte que :

- Sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- La situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2022.

TROISIEME DECISION – APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément à l'article L 227-10 alinéa 4 du code de commerce, l'associée unique rappelle les conventions nouvelles intervenues au cours de la période entre la société JIM SORTS TECHNOLOGY, associée unique et notre société sur l'exercice écoulé :

- La société JIM SORTS TECHNOLOGY a conclu un contrat d'avance en compte courant avec notre société. Le montant de ce prêt est limité à 100.000 et fait l'objet d'une rémunération à un taux d'intérêt de 3%.
  Le montant des avances est de 9.523.66 euros

- La société JIM SORTS TECHNOLOGY a consenti un abandon de créances de 31.000 euros au 31/12/2019

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations des associés tenu au siège social.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 Heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
La société JIM SORTS TECHNOLOGY représentée par Jésus GRANA

COMMISSARIAT AUX COMPTES

SCP FRÉDÉRIC MENON
& ASSOCIÉS

SAS SPORT ON TIME INTERNATIONNAL

145 Rue de la Marbrerie
Bat 11

34740 VENDARGUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 28 décembre 2018 au
31 décembre 2019

395 rue Maurice Béjart 34080 MONTPELLIER
Tél : 04 99 61 40 40 Fax : 04 99 61 40 41
E.mail : frederic.menon@cabinet-menon.net
SIRET 818 494 874 00014 - APE 6910Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 56 818 494 874

Membre d'une Association de Gestion Agréée, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom

SAS SPORT ON TIME INTERNATIONNAL

145 Rue de la Marbrerie
Bat 11
34740 VENDARGUES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 28 décembre 2018 au 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société SAS SPORT ON TIME INTERNATIONNAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts constitutifs de la société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SPORT ON TIME INTERNATIONNAL relatifs à l'exercice du 28 décembre 2018 au 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 27 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 28 décembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations

les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L.232-163 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 14 septembre 2020

SCP FREDERIC MENON & ASSOCIES
M. MATHIEU CLEMENT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 13 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 476	3 754	7 722		7 722	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	11 476	3 754	7 722		7 722	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	81 578		81 578		81 578	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	157 953		157 953		157 953	
	Autres créances	8 191		8 191		8 191	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	103 398		103 398		103 398	
	Charges constatées d'avance (3)	20 209		20 209		20 209	
	Total III	371 329		371 329		371 329	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	382 805	3 754	379 051		379 051	

SCP Frédéric ... & associés CERTIFIE CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 13	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 793-		18 793-	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	8 793-		8 793-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	9 524		9 524	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 758		1 758	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 231		281 231	
	Dettes fiscales et sociales	85 006		85 006	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 325		10 325	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	387 844		387 844	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	379 051		379 051	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 387 844

SCP Frédéric MENON & associés CERTIFIE CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 13 France	Exportation	Total	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	515 719		515 719		515 719	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	35 300		35 300		35 300	
Chiffre d'affaires NET	551 019		551 019		551 019	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 600		30 600	
Autres produits			47		47	
Total des Produits d'exploitation (I)			581 666		581 666	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			501 420		501 420	
Variation de stock (marchandises)			81 578-		81 578-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			473		473	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			191 438		191 438	
Impôts, taxes et versements assimilés			962		962	
Salaires et traitements			12 463		12 463	
Charges sociales			1 862		1 862	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 754		3 754	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			20		20	
Total des Charges d'exploitation (II)			630 815		630 815	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 148-		49 148-	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 13	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	644		644	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	644		644	
2. Résultat financier (V-VI)	644-		644-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 793-		49 793-	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 000		31 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	31 000		31 000	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	31 000		31 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	612 666		612 666	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	631 459		631 459	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	18 793-		18 793-	

SCP ... & ASSOCIES CERTIFIE CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
Informations générales complémentaires	3
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Evaluation des amortissements	5
Charges et produits constatés d'avance	5
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	5

SCP Frédéric MENON & Associés CERTIFIE CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 28/12/2018 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé au développement de son activité par le biais de la plateforme AMAZON.
Afin de limiter la perte comptable 2019, l'associé unique a procédé à une opération d'abandon de compte courant à caractère financier à hauteur de 31 000 euros.
Ce compte courant a été rémunéré, le montant des intérêts est de 644 euros au 31/12/2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

SCP FRÉDÉRIC MARTIN & ASSOCIÉS
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conform ément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.
L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :
- recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel
- sollicitation d'un prêt garanti par l'État.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes (le 27 juillet 2020), elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 28/12/2018 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
Il est précisé qu'il s'agit du premier exercice comptable.

Chiffre d'affaires : le chiffre d'affaires de la société est composé de vente de matériels de sport. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la livraison du bien.

Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Stocks : Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation

ANNEXE

Exercice du 28/12/2018 au 31/12/2019

déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			7 976
Matériel de transport			3 500
TOTAL			11 476
TOTAL GENERAL			11 476

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			7 976	7 976
Matériel de transport			3 500	3 500
TOTAL			11 476	11 476
TOTAL GENERAL			11 476	11 476

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		2 119		2 119
Matériel de transport		1 635		1 635
TOTAL		3 754		3 754
TOTAL GENERAL		3 754		3 754

CERTIFIE CONFORME

ANNEXE

Exercice du 28/12/2018 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 119				
Matériel de transport	1 635				
TOTAL	3 754				
TOTAL GENERAL	3 754				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	157 953	157 953	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 751	6 751	
Divers état et autres collectivités publiques	1 441	1 441	
Charges constatées d'avance	20 209	20 209	
TOTAL	186 353	186 353	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	281 231	281 231		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 732	1 732		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 007	83 007		
Autres impôts taxes et assimilés	267	267		
Groupe et associés	9 524	9 524		
Autres dettes	10 325	10 325		
TOTAL	386 085	386 085		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales 10	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000			1 000

CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 28/12/2018 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 209
Total	20 209

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ABANDON COMPTE COURANT D ASSOCIES	31 000	
Total	31 000	

SCP Frédéric M...OT & associés CERTIFIE CONFORME Commissaires aux comptes